

R.P.I. CAUJAC - ESPERCE - GRAZAC
Conseil d'École Commun du mardi 18 octobre 2022
18H00 à Grazac

Présents :

Élus :

Annie BRUNANCHON	Adjointe Grazac, élue Syndicat du Rieutarel
Patrick LACAMPAGNE	Maire d'Esperce, 1er Vice-Président du Syndicat du Rieutarel.
Dominique LEVRAT	Adjointe Caujac, élue Syndicat du Rieutarel
Élodie QUILLAUD	Présidente du Syndicat du Rieutarel.
Michel ZDAN	Maire de Grazac.

Délégués parents d'élèves :

Jessica BARTHES	Déléguée Parents d'élèves de Caujac.
Mathieu BOUSQUET	Délégué Parents d'élèves de Grazac.
Noémie DAY	Déléguée parents d'élèves de Grazac.
Stéphanie GHEDAB	Déléguée parents d'élèves de Caujac.
Émilie MARTY	Déléguée Parents d'élèves de Caujac.
Gaëlle NOLLET	Déléguée Parents d'élèves de Grazac.
Céline RICARDEAU	Déléguée Parents d'élèves de Caujac.

Enseignants :

Isabelle BENALET	Adjointe école d'Esperce
Nathalie BENECH	Adjointe école de Grazac
Amandine BERGES	Directrice école de maternelle de Grazac
Céline BERLAND	Adjointe école de Caujac
Céline BUCKET	Adjointe école de Caujac
Joël MALET	Adjoint école de Grazac
Héloïse MARCHAL	Directrice des écoles de Caujac et d'Esperce.
Julie MOTTAZ	Adjointe école de Caujac
Nicole TENIAS	Adjointe école de Caujac

Excusés : BACHON Roseline, Déléguée Parents d'élèves d'Esperce ; BOUSQUET Hélène, Déléguée Parents d'élèves de Grazac, suppléante ; CARPIGNANO Maya, Déléguée Parents d'élèves de Grazac, suppléante ; DAZELLE Laure, Déléguée Parents d'élèves de Grazac, suppléante ; Sylvie ESTIVALS, Inspectrice de l'Éducation Nationale ; Émilie FREYCHE, Maire de Caujac ; Aline HULARD, Adjointe école de Grazac ; JOUGLA Fabien, Délégué Parents d'élèves de Caujac, suppléant, Claire KUCHLY, Déléguée Parents d'élèves de Caujac, LARDY Laetitia, Déléguée Parents d'élèves de Caujac, suppléante ; MACHENAUD Marion, Adjointe école de Caujac ; MUNOZ Sofia, Déléguée Parents d'élèves de Caujac, suppléante, RIZZO Audrey, Déléguée Parents d'élèves de Caujac, suppléante, ROBINEAU Caroline, Déléguée Parents d'élèves de Caujac, suppléante, Sophie SAJDAK, Adjointe école de Caujac,

1 - PRÉSENTATION R.P.I., RENTRÉE 2022 :

- Présentation du RPI.

L'école maternelle de Grazac fait partie d'un RPI avec l'école élémentaire de Caujac et l'école élémentaire d'Esperce. La restauration scolaire et l'accueil périscolaire notamment sont gérés par le syndicat du Rieutarel.

- Vote du fonctionnement en un conseil d'école commun.

Le fonctionnement en un conseil d'école commun pour l'année scolaire 2022-2023 est adopté à l'unanimité.

Le règlement intérieur et les dates des prochains conseils d'écoles seront adressés par mail par Mesdames les Directrices.

- Effectifs R.P.I. et présentation des équipes :

École maternelle :

Compte tenu des effectifs importants en maternelle et de l'ouverture d'une classe à l'école élémentaire de Caujac, un groupe de 11 élèves effectue son année de grande section de maternelle à l'école de Caujac.

76 élèves inscrits à l'école : 22 PS, 37 MS et 17 GS, répartis sur 3 classes.

-PS-MS : Amandine BERGES : 11 PS +15 MS =26 élèves.

-PS-MS : Joël MALET et Aline HULARD : 11 PS+ 15 MS= 26 élèves.

-MS-GS Nathalie BENECH : 7MS+17GS= 24 élèves.

ATSEM : Cendrine SOUM, Nadine SZMATA SAJDAK et Élodie THOMAS. AESH : Florence CANTELLE et Eléna VANDENBIL.

A la garderie : Jessica CROCHET , Johan GARRETA et Nadine SZMATA SAJDAK.

A la restauration : Jessica CROCHET, Catherine DEFOSSE, Johan GARRETA , Gervaise SAVOLDELLI et Cendrine SOUM.

A l'entretien des parties communes : Jessica CROCHET, Catherine DEFOSSE, Johan GARRETA, Gervaise SAVOLDELLI.

Dans le cadre de la campagne de prévision annuelle des effectifs, Mme BERGES adressera un mail aux mairies.

En fonction des effectifs, à la rentrée prochaine, un groupe d'élèves pourrait effectuer son année de grande section de maternelle à l'école de Caujac. Le conseil des maîtres décidera de la répartition des élèves en fonction de divers critères (pédagogiques, géographiques etc.) et organisera une visite de l'école.

Écoles élémentaires :

Caujac : 112 élèves :

GS-CP : Nicole TENIAS : 22 élèves (11GS et 11CP)

CP / CE1 : Marion MACHENAUD : 21 élèves (8 CP et 13 CE1)

CE1 / CE2 : Héloïse MARCHAL (directrice des écoles de Caujac et Esperce) déchargée les jeudis après-midis et les vendredis par Sophie SAJDAK, actuellement remplacée par Julie MOTTAZ : 22 élèves (6 CE1 et 16 CE2)

CE1 / CE2 : Céline BUCKET : 23 élèves (8 CE1 et 15 CE2)

CM1 / CM2 : Céline BERLAND : 23 élèves (10 CM1 et 13 CM2)

Madame Fabienne GUILLOTEAU a en charge le bus, le service cantine et le ménage.

Mesdames Pascale REGNIER et Alexandra FERRANDIZ s'occupent de la cantine et de son nettoyage.

Madame Carine SPRIET assure le ménage des classes.

Madame Elodie DELCOURT est atsem dans la classe de GS CP, s'occupe de la cantine des GS et du nettoyage de sa classe.

Mesdames Marine VOILE et Aurélie FRAISSE assurent la gestion des temps de garderie du matin, du midi et du soir.

Esperce :

CM1 / CM2 : Isabelle BENAZET : 25 élèves (11 CM1 et 14 CM2).

Madame Emile Malzis s'occupe de la restauration et du ménage des locaux.

- Résultats des élections des parents d'élèves :

Les élections des représentants des parents d'élèves ont été organisées par correspondance uniquement.

Grazac : Liste unique composée de 3 titulaires Mme DAY Noémie, Mme NOLLET Gaëlle et M. BOUSQUET Mathieu et de 3 suppléantes Mesdames BOUSQUET Héléne, CARPIGNANO Maya et DAZELLE Laure soit un taux de participation de 71,22 %.

Caujac : Liste unique composée de 5 titulaires (GHEDAB Stéphanie, MARTY Emilie, RICARDEAU Céline, KUCHLY Claire, BARTHES Jessica) et de 5 suppléants (RIZZO Audrey, LARDY Laetitia, ROBINEAU Caroline, JOUGLA Fabien, MUNOZ Sofia) taux de participation : 65,17 %.

Esperce : Liste unique composée d'un titulaire (BACHON Roseline)

taux de participation : 31,25 %.

- Rappel horaires des écoles :

Grazac :

Lundi, mardi, jeudi et vendredi

-entrées en classe 8h50 à 11h50

-sorties des classes 13h20 à 16h20

Les portes s'ouvrent 10 minutes avant pour les accueils du matin et de début d'après-midi.

Les enfants qui vont au dortoir l'après-midi sont priés d'arriver à 13h00 précises pour ne pas retarder le coucher de la sieste.

Les familles sont priées de respecter les horaires d'ouverture et de fermeture de l'école. Les retards perturbent à la fois l'enfant et la vie de l'école.

Les familles des élèves de petite section qui souhaiteraient un aménagement de l'assiduité scolaire l'après-midi devront s'adresser à la Directrice de l'école qui soumettra le dossier à Mme L'Inspectrice.

Pour la sécurité des élèves, veillez à bien fermer tous les portails sur les temps scolaire et périscolaire.

Caujac :

Lundi, mardi, jeudi et vendredi

- entrées en classe 8h40 et 13h40

- sorties des classes 11h40 et 16h40

Esperce :

Lundi, mardi, jeudi et vendredi

- entrées en classe 8h30 et 13h30
- sorties des classes 11h30 et 16h30

L'accueil a lieu 10 minutes avant d'entrer en classe pour ces deux écoles.

L'instruction obligatoire débute à l'âge de 3 ans, une obligation d'assiduité s'applique. En cas d'absence, les familles doivent prévenir l'école le plus tôt possible par l'intermédiaire du cahier de liaison ou par mail ou en laissant un message sur le répondeur de l'école.

2 - PROJET D'ÉCOLE : présentation du projet d'école et des activités menées (projet chorale, spectacle, séances de motricité.)

Cette rentrée s'est bien déroulée les enfants ont découvert pour certains et retrouvé pour d'autres leur école avec enthousiasme.

-Protocole sanitaire.

Le ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports a établi pour cette année scolaire, en lien avec les autorités sanitaires, un protocole sanitaire comportant un socle et trois niveaux de graduation.

Depuis la rentrée scolaire, le niveau **socle** a été retenu pour l'ensemble du territoire national. Il n'y a pas de restriction particulière. Les équipes restent attentives au respect des gestes barrières au lavage des mains et à l'aération des locaux notamment. Le port du masque est recommandé dans les situations « à risque » : symptômes, contact à risque et retour d'isolement. L'intégralité du protocole sanitaire et la foire aux questions sont consultables sur le site du Ministère : education.gouv.fr.

Gestion des cas contacts.

Les élèves identifiés comme « cas contact » peuvent poursuivre les apprentissages en classe après avoir réalisé un seul test (autotest ou test antigénique) à J2. Les attestations ne sont pas obligatoires.

Si l'autotest est positif, les parents sont invités à en informer rapidement la Directrice de l'école. L'isolement est de 7 jours, qui peut être réduit à 5 jours sur présentation d'un test.

Les parents d'élèves jouent un rôle essentiel ; ils s'engagent à ce que leur enfant ne se rende pas à l'école en cas de fièvre (38 °C ou plus) ou en cas d'apparition de symptômes évoquant la COVID-19 chez l'élève. De même, ils s'engagent à respecter les règles d'isolement prescrites par les autorités sanitaires et veillent à informer la Directrice.

Les personnels appliquent les mêmes règles.

Grazac :

Les travaux ont modifié les accès. Sur le temps scolaire, pour les accueils de l'après-midi, les enfants sont accueillis au niveau du petit portillon du point de rassemblement.

Sur le temps périscolaire, quand les enfants sont dans la cour de récréation, les familles se présentent aussi au niveau du petit portillon du point de rassemblement.

Quand les enfants sont à l'intérieur, les familles se présentent au niveau de la porte d'entrée de droite sous le préau à l'entrée de l'école. Pour la sécurité, l'équipe veille à ce que les portes d'entrée restent verrouillées.

-Projet d'école : « pour un RPI dynamique : favoriser la communication et l'autonomie pour impliquer les élèves dans leurs apprentissages » a été validé par Madame l'Inspectrice de l'Éducation Nationale. Cette année, les élèves participeront entre autres à des activités liées au projet. Pour favoriser la continuité des apprentissages une liaison GS-CP sera notamment organisée. Le projet d'école est consultable dans le bureau de Mesdames les Directrices.

-Activités :

Remerciements aux parents, bénévoles, associations, syndicat et municipalité qui ont participé à la réalisation des projets l'an passé.

Grazac :

Le projet musique est reconduit cette année. Après les vacances de février, il y aura une intervenante musique tous les mardi matin (½ heure dans chaque classe).

En décembre, le Père Noël viendra certainement à l'école. Les élèves découvriront leurs cadeaux et partageront un petit goûter.

Au mois de décembre (le mardi 7 décembre), un loto au profit de l'école pourrait être organisé.

En janvier, il y aura la fête de la galette.

En mars, il y aura le carnaval.

Au cours de l'année, il y aura également une **matinée portes ouvertes** durant laquelle nous accueillerons les parents.

Poursuite du prêt de livres hebdomadaire.

Poursuite du projet jardin.

Le tri des déchets et les activités liées au composteur de l'école se poursuivront sur les temps scolaire et périscolaire.

RPI : « natation » de janvier à mars.

Les élèves de moyenne et grande section pourront aller à la piscine de Saverdun tous les jeudis matin 9h45-10h30, au cours du deuxième trimestre. S'il n'y a pas assez de parents accompagnateurs le cycle devra être annulé. Remerciements aux parents qui ont participé à la séance d'agrément.

Au cours du dernier trimestre les enfants de la maternelle pourraient participer à un **projet initiation à l'équitation** financé par la coopérative scolaire et à une sortie scolaire. Nous aurons besoin de parents accompagnateurs.

Caujac et Esperce

Bibliothèque du village de Caujac : une fois par mois, à partir du 11 octobre.

Natation : les jeudis matin de septembre à décembre pour les deux classes de CE1 CE2 de l'école de Caujac, les vendredis matin de janvier à mars pour les GS-CP et CP/CE1 de l'école de Caujac et les vendredis matin de mars à juin, pour les classes de CM1/CM2 de Caujac et CM1/CM2 de l'école d'Esperce.

Sorties et projets culturels :

Une sortie cinéma aura lieu en novembre pour les classes de CE1/CE2 de l'école de Caujac, en janvier pour les CM1/CM2 de Caujac et d'Esperce et en mai pour les classes de GS-CP et CP-CE1 de Caujac, à Auterive dans le cadre des sélections pour jeune public.

Éducation musicale : Un intervenant de l'école de musique d'Auterive proposera pour l'école de Caujac, comme les années précédentes, un projet englobant la pratique du chant, l'écoute et le rythme une demi-heure tous les lundi après-midis à partir de février.

Dans le cadre de l'enseignement Moral et civique :

Élection des délégués de classe et conseil des élèves une fois par trimestre

Recyclage des emballages au sein de la classe et des écoles de Caujac et d'Esperce.

Projet ELA « Mets tes baskets » : sensibilisation à la différence par confrontation du handicap (course qui a eu lieu le 18 octobre) pour Caujac et Esperce

Le loto organisé par le comité des fêtes de Caujac et dont tous les bénéfices seront reversés à la coopérative de l'école aura lieu le vendredi 9 décembre à la salle des fêtes de Caujac. Nous demanderons aux parents de préparer des gâteaux et de venir nous aider à préparer la salle.

Un spectacle offert pour les élèves à Noël est à l'étude.

Projet des Incorruptibles (de nombreuses écoles de France y participent). Il s'agit d'un projet de lecture d'albums dont les thématiques sont travaillées dans différentes disciplines. Cinq livres sont envoyés par classe. En fin d'année scolaire, un vote final, pour sélectionner le livre préféré de chacun, aura lieu dans des conditions réelles de vote.

Projet « chaque jour compte » pour les classes de GS-CP et de CP/CE1 : les élèves comptent le nombre de jours d'école depuis le 2 septembre et ce jusqu'au 100ème jour d'école. Chaque jour est représenté par une paille qu'un élève met dans un gobelet. Au bout de 10 pailles, on fait un paquet de 10. Lorsque le 100ème jour est atteint, on fait la fête du centième jour d'école. Cette activité de numération a pour but d'aider les élèves à entrer dans le système décimal et à pratiquer des échanges. Les parents sont invités à choisir avec leurs enfants un objet qui apparaîtra 100 fois et de le mettre en scène. Les créations seront exposées le jour de la fête du centième jour d'école.

Projet permaculture avec des bénévoles du village pour les classes de GS-CP, CP-CE1, et les deux classes de CE1-CE2.

Projet autour des oiseaux en CE1/CE2 : mangeoires installées à l'extérieur de l'école

Concours national Petits champions de lecture : concerne seulement les CM2. Ce projet consiste à choisir un extrait de livre à lire sur 3 minutes aux membres du jury. Le gagnant va à la finale départementale.

3 - VOTE DES RÈGLEMENTS INTÉRIEURS DES ÉCOLES. BILANS COOPÉRATIVES SCOLAIRES

- Règlements intérieurs :

Pas de changement pour **Grazac**. La reconduction du règlement intérieur a été voté à l'unanimité.

Pas de changement pour **Caujac et Esperce**. La reconduction du règlement intérieur a été voté à l'unanimité.

- Bilan coopérative scolaire :

Grazac :

Remerciements aux parents, à l'association Graz'anim en collaboration avec établissement au Coin du feu et à l'association Pegace qui ont aidé à financer les projets. Lors du CR financier fin septembre 2022 Il restait 1880,22 euros. Les dons des familles pour cette rentrée scolaire s'élève à 381,50 euros au 30/09/22.

Un photographe est venu à l'école pour réaliser les photos de classe. Un pourcentage de la recette de la vente sera versé à la coopérative scolaire.

Caujac et Esperce : 711,71 euros au 30/09/2022

Ont été déposés en suivant les chèques et espèces du début d'année d'un montant total de 703,50 euros. Cette année, des participations aux familles seront demandées lors de sorties scolaires car la coopérative scolaire ne pourra pas subvenir à elle seule à toutes les dépenses.

4 - BUDGET 2022:

Remerciements pour les travaux déjà réalisés pour aider à améliorer la sécurité des enfants.

Grazac :

Dans la salle commune : installer un panneau d'affichage supplémentaire.

École : réparer la serrure de la porte d'entrée de droite sous le préau de l'école.

-Date prévue des travaux d'automatisation du grand portail de l'école pour en sécuriser l'accès.

Ces travaux seront réalisés pendant le chantier d'extension.

-Date d'installation de l'équipement numérique de chaque classe.

Les classes concernées devraient être équipées avant la fin de l'année.

Sanitaires enfants : fenêtre et VMC à réparer. Les chasses-d'eau ont été changées. Les fontaines seront prochainement remplacées. Auriez-vous une date à nous communiquer ? *La commande a été effectuée fin juin.*

Classe de Monsieur Malet et de Madame Hulard : réparer le système de verrouillage des fenêtres et le store coincé.

Classe de Madame Bergès : réparer ou remplacer le store coincé.

Ces réparations ne pourront pas être comprises dans les travaux d'extension. Elles devront être budgétisées.

Classe de Mme Benech : installation d'étagères intermédiaires sur les rayonnages. *Il est techniquement difficile d'ajouter des étagères à ce type de rayonnages.*

Dans les sanitaires, un système de ventilation a été installé. La mise en place d'une fenêtre avec ouvrant est-elle toujours d'actualité ? L'installation d'un WC place assise est-elle programmée ?

Ces travaux seront réalisés à la fin du mois (pendant les vacances). Les menuiseries seront également remplacées et les travaux d'isolation par l'extérieur débuteront.

En cas de pluie, le chemin est inondé. Serait-il possible qu'une petite rigole soit creusée en bordure de chemin ?

A la livraison des travaux, fin décembre, le terrassement sera réalisé pour faciliter l'écoulement des eaux de pluies.

Dans la cour :

-La cour de récréation dispose d'aménagements (toboggan, jeux suspendus,...) propices au bon développement moteur. Ces jeux de cour sont sécurisés par un « tapis » de graviers permettant l'amortissement des sauts et chutes. Cependant, cette couche de gravier a perdu de l'épaisseur et surtout s'est considérablement compactée. Ce problème a été plusieurs fois rapporté en conseil d'école. Cette année encore, nous ferons appel à la bonne volonté du syndicat, des municipalités et des parents pour venir participer à une opération collective de « malaxage » du vieux gravier pour le décompacter. Lors de précédents conseils, le remplacement des cailloux par un revêtement extérieur avait été évoqué. Qu'en est-il de ce projet ? *A ce jour, l'aire de jeu de l'école ne fera pas l'objet d'une réfection. Contiguë à la cour de l'école, une aire de jeu petite enfance sera créée. Livraison prévue en janvier 2023. Cette nouvelle aire (100m2) sera directement accessible depuis la cour de l'école via le petit portillon et réservée exclusivement à l'école en période scolaire. Elle sera ouverte au public le week-end et pendant les vacances scolaires.*

-Pendant les vacances nous souhaiterions que l'entretien habituel soit réalisé (branches coupées, cailloux balayés etc). *Les travaux d'entretien seront réalisés.*

L'équipe souhaiterait la construction d'une jardinière. Cette dernière permettrait de sécuriser une pente de la cour.

Ce projet devra être budgétisé.

-Appel au don pour des engins roulants de type tricycle ou draisienne. *Les délégués des parents d'élèves relayeront la demande.*

Projet d'extension :

-Concernant les travaux d'extension, disposez-vous d'un calendrier à nous communiquer ?

Le calendrier prévisionnel sera envoyé par mail à Mme la Directrice.

-Vous nous aviez informé que des travaux seraient effectués pendant les vacances dans la bibliothèque et dans la cantine notamment. Un local est-il disponible pour conserver le matériel de la bibliothèque ?

Ces deux pièces devront être entièrement vidées avant les vacances. La cantine sera organisée dans le hall. Le matériel pourra être stocké dans un local communal. Mme La Directrice devra préciser les lieux de stockage pour chaque élément.

Caujac :

Les questions ont été transmises par mail au Syndicat du Rieutarel et à sa Présidente le 21 octobre 2022.

- **classe de Nicole Tenias :** Est-il possible d'installer des pas japonais entre la cour et l'algeco ou une autre solution pour éviter qu'il y ait de la boue dans la classe lors des jours de pluie ? Est-il possible d'installer une petite étagère dans les WC adultes dans l'algeco ? Où en est la venue de la commission pour l'agrément des jeux du stade ? Peut-on remiser du matériel de sport dans un placard du gymnase ou en acheter un ?

- **classe de Marion Machenaud :**

- Peut-on installer un film pare soleil sur la porte à mettre (plus épais que celui actuel : le même que Céline Bucket) ?

- Le plafonnier est cassé au niveau du bureau de l'enseignante (plus de lumière)

- **classe d'Héloïse Marchal :**

- Peut-on reboucher les trous dans les murs (là où était installé le tableau blanc, en entrant dans la classe à droite) ? Certains élèves y mettent les doigts et les détériorent davantage.

- **classe de Céline Berland :**

- Peut-on installer un film pare soleil sur la porte (plus épais que celui actuel : le même que Céline Bucket) ?
- Les stores à lamelles sont à changer.

Esperce :

- réglage des robinets des toilettes enfants et adultes à revoir, sonnette et ordinateur à contrôler.

Demandes :

- La classe supplémentaire disposera-t-elle d'un vidéo projecteur également ?
- Peut-on mettre en place un portillon à l'arrière de l'école permettant une évacuation de l'école lors des exercices incendie ou autre ?
- Peut-on aménager le placard de rangement sport et matériel de peinture (crochet au mur pour y suspendre les cerceaux, attache ballons à consolider, bloque porte à acheter...)
- Peut-on trouver une solution pour que la cantine dispose d'un interphone pour les temps périscolaires ?
- Est-il possible de décorer la cour avec de la peinture d'extérieur ainsi que les poteaux ? (don de peinture).

5 -EXERCICE DE SÉCURITÉ INCENDIE et PPMS :

Grazac : Les travaux engendrent la modification des exercices de sécurité. L

Mardi 27 septembre à 11h15 : **premier exercice évacuation- incendie.**

L'ensemble de l'équipe ainsi que les élèves étaient avertis de la tenue de l'exercice.

Mme Quillaud Elodie, présidente du syndicat du Rieutarel, et Mme Levrat Dominique, membre élu du syndicat, y ont assisté. L'évacuation du bâtiment principal (classes 1 et 2) s'est bien déroulée. Les alarmes et les boîtiers de déclenchement ont bien fonctionné. Le point de rassemblement a été rejoint en moins de 2 minutes.

Le dispositif d'alerte pour la classe 3 (préfabriqué) n' a pas été concluant : sonnette et téléphone mobile. Une personne a dû aller les prévenir. L'écoute d'un enregistrement a permis à tous les élèves d'identifier le signal spécifique de l'alarme-incendie.

Dans l'attente de l'installation d'une alarme incendie faisant la liaison entre le préfabriqué et le bâtiment principal (première demande effectuée en août 2021), depuis l'an dernier différents dispositifs ont été testés. Les talkie-walkie et la sonnette fonctionnent de façon aléatoire. Le recours au téléphone mobile n'a pas été concluant. En dehors du temps de présence du personnel de cantine, il n'y a pas de personne disponible pour donner l'alerte.Si l'alerte n' a pas pu être donnée par sonnette et téléphone, une Atsem devra quitter le point de rassemblement pour aller avertir la classe 3.

Pour la sécurité des enfants, la demande d'installation dans les plus brefs délais d'un système d'alarme fiable a été renouvelée.

Jeudi 13 octobre : **premier exercice de PPMS intrusion.**

L'ensemble de l'équipe et les élèves étaient avertis de la tenue de l'exercice.Nous remercions M. Lacampagne, président du syndicat du Rieutarel d'avoir assisté à cet exercice.L'exercice s'est bien déroulé. Une des portes fenêtres n'était pas verrouillée. La difficulté principale demeure d'établir une communication entre le bâtiment principal et la classe du préfabriqué. Selon le type d'intrusion, envoyer une personne donner l'alerte sur place n'est pas judicieux.

En attendant la liaison entre les systèmes d'alarme, peut-être serait-il possible d'installer un système d'interphone ou de remplacer les talkie-walkie par du matériel plus fiable?

Une liaison entre le bâtiment principal et le préfabriqué est prévue avec les « travaux d'extension» . Le syndicat va se renseigner pour savoir si le raccordement pourrait être réalisé rapidement.

Caujac : l'exercice incendie s'est déroulé le jeudi 29 septembre. L'alarme était défailante : en effet, lors de l'appui sur le bouton, aucun son n'est sorti.

Une intervention rapide a été demandée le jour même. La société actifeu, mandatée par le Syndicat du Rieutarel est intervenue.

L'exercice PPMS intrusion est fixé au 18 novembre après-midi et nous serons accompagnés par un personnel de gendarmerie pour le réaliser.

L'exercice PPMS risque majeur (inondation) est fixé au 8 décembre après-midi.

Esperce : l'exercice incendie s'est déroulé le jeudi 29 septembre. L'évacuation a duré 44 secondes.

Pour arrêter l'alarme, il faut utiliser un tournevis et démonter entièrement le boîtier.

L'exercice PPMS intrusion est fixé au 18 novembre après-midi et nous serons accompagnés par un personnel de gendarmerie pour le réaliser.

L'exercice PPMS risque majeur (inondation) est fixé au 8 décembre après-midi.

6 - Questions des parents : (voir annexe 1

Caujac / Esperce :

-Nous trouvons les cartables de nos enfants excessivement lourds, notamment le week-end. Serait il possible de mettre en place une solution pour les alléger ? Peut être un porte-vues spécifique pour les devoirs ?

Les cartables sont faits en collectif le soir dans chaque classe afin que les élèves emportent chez eux seulement les affaires dont ils ont besoin. Un porte-vues spécifique n'est pas possible puisque plusieurs cahiers sont parfois nécessaires à la réalisation des devoirs.

De plus, le vendredi soir, il s'agit des cahiers et du travail fait tout au long de la semaine afin que les parents prennent connaissance de ce qui a été fait avec leurs enfants.

Dans les grandes classes, l'accent est mis sur l'autonomie afin que les élèves soient préparés à l'entrée au collège mais nous constatons que certains élèves mettent tout leur casier dans le cartable.

-Il n'a pas été évoqué lors de la réunion de rentrée à Caujac, de sortie de classe ou de classe découverte déjà programmée. Est ce que quelque chose est en cours de programmation?

Les sorties déjà programmées ont été évoquées précédemment. Les sorties ponctuelles s'organisent en cours d'année selon les projets de chaque classe. Une sortie de fin d'année aura lieu.

Une classe découverte ne semble pas réalisable cette année puisque la coopérative scolaire ne suffira pas à payer une telle sortie. Une participation financière trop importante serait demandée aux parents. Par ailleurs, nous ne pouvons engager des acomptes conséquents car la situation sanitaire ne nous permet pas à ce jour d'envisager une sortie.

Enfin, nous rappelons que les voyages scolaires ne sont pas une obligation et sont fonction des projets pédagogiques et des considérations financières. Dans le contexte actuel, il est difficile de demander de l'argent aux familles.

-L'ambiance à l'école paraît beaucoup plus calme cette année. Je me sens très sereine et suis ravie de cette bonne rentrée.

Nous confirmons ce ressenti. Les élèves sont plus apaisés dans la cour de récréation et il y a beaucoup moins de situations conflictuelles que l'année dernière. Néanmoins, nous nous interrogeons pour savoir si ce ressenti émane d'une seule personne ou de plusieurs.

Ce ressenti est partagé par plusieurs familles.

-J'aimerais savoir s'il est possible d'avoir un document regroupant tous les numéros et mails à connaître et dans quelle situation les utiliser, concernant le syndicat, la cantine, la garderie ?

Un document a été transmis aux familles via le cahier de liaison. Ce dernier est disponible sur le site internet du syndicat du Rieutarel. Par ailleurs, lors des réunions de rentrée, le Syndicat a donné toutes ces informations.

-Quel mode de communication faut-il privilégier pour prévenir, par exemple, d'une absence? (mail, appel, à qui?) Pour tout autre demande, vaut-il mieux passer par le carnet de correspondance, un mail à la directrice, autre? Est-ce qu'une modification de l'organisation concernant la communication parents/établissement est à l'ordre du jour?

Cette information a également été donnée lors des réunions de rentrée. En cas d'absence, il faut prévenir l'école via le téléphone fixe ou par mail. Pour des demandes propres à la classe, il faut passer par le cahier de liaison de l'enfant.

-Comment sont mises en place les 30 minutes d'activité physique quotidienne ?

A l'élémentaire, chaque enseignante fait faire de l'EPS dans sa classe. La garderie, de son côté, met en place des jeux collectifs (football, balle au prisonnier...) sur le temps périscolaire.

A l'école maternelle, les élèves pratiquaient déjà une activité physique quotidienne. A cause des travaux, à partir des vacances de la Toussaint, nous ne disposerons plus de la salle de motricité : hall de l'école. Ce dernier devra être aménagé en réfectoire. Une demande auprès de la mairie a été effectuée afin de pouvoir accéder à la salle polyvalente du village pour la pratique d'activité physique. A ce jour, la salle des fêtes du village sera réservée à l'école les mardis et jeudis matin. Un accès le vendredi matin sera étudié lors du prochain conseil municipal. La garderie peut mettre aussi en place des jeux de balle sur le temps périscolaire.

La séance a été levée à 20h25. Des questions n'ont pas pu être abordées au cours du conseil, le syndicat transmettra les réponses par mail.

Présidentes du conseil :

-Mme BERGES Amandine, directrice de l'école maternelle de Grazac.

-Mme MARCHAL Héloïse, directrice des écoles élémentaires de Caujac et d'Esperce.